

ISO/TC 54

Secrétariat: UNE

Début de vote:
2021-02-26

Vote clos le:
2021-04-23

Huile essentielle d'*Eucalyptus*, type Australie

Essential oil of Eucalyptus, Australian type

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/FDIS 3065](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1a2b3921-2e61-4c06-b0a6-dddb8057ecbd/iso-fdis-3065>

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.



Numéro de référence
ISO/FDIS 3065:2021(F)

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/FDIS 3065

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1a2b3921-2e61-4c06-b0a6-dddb8057ecbd/iso-fdis-3065>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8

CH-1214 Vernier, Genève

Tél.: +41 22 749 01 11

E-mail: copyright@iso.org

Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

| | |
|--|----------|
| Avant-propos..... | iv |
| 1 Domaine d'application | 1 |
| 2 Références normatives | 1 |
| 3 Termes et définitions | 1 |
| 4 Spécifications | 2 |
| 4.1 Spécifications générales..... | 2 |
| 4.2 Profil chromatographique..... | 2 |
| 5 Point d'éclair | 2 |
| 6 Échantillonnage | 3 |
| 7 Emballage, étiquetage, marquage et stockage | 3 |
| Annexe A (informative) Chromatogrammes types de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse de l'huile essentielle d'<i>Eucalyptus</i>, type Australie | 4 |
| Annexe B (informative) Point d'éclair | 6 |
| Bibliographie | 7 |

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/FDIS 3065](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1a2b3921-2e61-4c06-b0a6-dddb8057ecbd/iso-fdis-3065)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1a2b3921-2e61-4c06-b0a6-dddb8057ecbd/iso-fdis-3065>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets rédigées par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/foreword.html.

Le présent document a été élaboré par le Comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 3065:2011), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Par rapport à l'édition précédente, les principales modifications sont les suivantes:

- le titre a été modifié;
- le domaine d'application a été étendu;
- la structure de la norme a été révisée;
- le [paragraphe 3.1](#) a été reformulé de façon à inclure l'huile essentielle contenant une fraction volumique supérieure à 80 % de 1,8-cinéole, obtenue par distillation à la vapeur du feuillage d'eucalyptus;
- en [4.1](#), des modifications mineures ont été apportées concernant l'indice de réfraction (antérieurement 4.5) et le pouvoir rotatoire (antérieurement 4.6);
- en [4.2](#), des modifications plus substantielles ont été apportées à certains constituants, principalement une plus haute limite supérieure pour le 1,8-cinéole et l'omission du camphène, du β -pinène, de l' α -terpinéol et du camphre;
- dans l'[Annexe A](#), le camphène et le camphre ne sont plus mentionnés dans l'identification des pics, sur les [Figures A.1](#) et [A.2](#).

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/FDIS 3065

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1a2b3921-2e61-4c06-b0a6-dddb8057ecbd/iso-fdis-3065>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/FDIS 3065

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1a2b3921-2e61-4c06-b0a6-dddb8057ecbd/iso-fdis-3065>

Huile essentielle d'*Eucalyptus*, type Australie

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle d'*Eucalyptus*, type Australie, pour faciliter l'appréciation de sa qualité.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO/TS 210, *Huiles essentielles — Règles générales d'emballage, de conditionnement et de stockage*

ISO/TS 211, *Huiles essentielles — Règles générales d'étiquetage et de marquage des récipients*

ISO 212, *Huiles essentielles — Échantillonnage*

ISO 279, *Huiles essentielles — Détermination de la densité relative à 20 degrés C — Méthode de référence*

ISO 280, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction*

ISO 592, *Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire*

ISO 875, *Huiles essentielles — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol*

ISO 11024 (toutes les parties), *Huiles essentielles — Directives générales concernant les profils chromatographiques*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1

huile essentielle d'*Eucalyptus*, type Australie

huile essentielle contenant une fraction volumique de 1,8-cinéole supérieure à 80 %, obtenue par distillation à la vapeur du feuillage d'eucalyptus

Note 1 à l'article: Le feuillage d'eucalyptus provient principalement de *Eucalyptus polybractea* R. Baker, *E. radiata* Sieber ex DC. ssp. *radiata*, *E. smithii* R. Baker, *E. plenissima* (C. Gardner) Brooker, *E. kochii* Maiden et Blakely ainsi que d'autres espèces d'eucalyptus riches en 1,8-cinéole.

Note 2 à l'article: Pour information sur le numéro CAS, voir l'ISO/TR 21092.

4 Spécifications

4.1 Spécifications générales

L'huile essentielle d'*Eucalyptus*, type Australie, doit satisfaire aux exigences indiquées dans le [Tableau 1](#).

Tableau 1 — Exigences pour l'huile essentielle d'*Eucalyptus*, type Australie

| Caractéristique | Exigences | Méthode d'essai ISO |
|--|--|---------------------|
| Aspect | Liquide limpide, mobile | — |
| Couleur | Incolore à jaune pâle | — |
| Odeur | Fraîche, aromatique et caractéristique du 1,8-cinéole | — |
| Densité relative à 20 °C d_{20}^{20} | 0,906 à 0,928 | ISO 279 |
| Indice de réfraction à 20 °C | 1,455 à 1,470 | ISO 280 |
| Pouvoir rotatoire à 20 °C | Compris entre - 1° et + 6° | ISO 592 |
| Miscibilité à l'éthanol à 70 % (fraction volumique), à 20 °C | Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de trois volumes d'éthanol à 70 % (fraction volumique) à 20 °C pour obtenir une solution limpide avec un volume d'huile essentielle d' <i>Eucalyptus</i> , type Australie | ISO 875 |

4.2 Profil chromatographique

Réaliser l'analyse de l'huile essentielle par chromatographie en phase gazeuse. Déterminer le profil chromatographique conformément à l'ISO 11024 (toutes les parties). Identifier sur le chromatogramme obtenu les constituants représentatifs et caractéristiques indiqués dans le [Tableau 2](#). Le pourcentage de chacun de ces constituants, indiqué par l'intégrateur, doit se situer dans les limites figurant dans le [Tableau 2](#). Cet ensemble constitue le profil chromatographique de l'huile essentielle.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1a2b3921-2e61-4c06-b0a6-d1db8957c6bd/iso-fdis-3065>

Tableau 2 — Profil chromatographique

| Constituant | Minimum | Maximum |
|--|---------|---------|
| | % | % |
| α-Pinène | 0,1 | 5,0 |
| Sabinène | n.d. | 2,0 |
| α-Phellandrène | n.d. | 1,5 |
| Limonène | 0,1 | 10,0 |
| 1,8-Cinéole | 80,0 | 95,0 |
| p-Cymène | 0,5 | 4,0 |
| n.d. Non détecté. | | |
| NOTE Le profil chromatographique est normatif. Il est à différencier des chromatogrammes types donnés à titre d'information dans l' Annexe A , voir les Figures A.1 et A.2 . | | |

5 Point d'éclair

L'[Annexe B](#) fournit des informations sur le point d'éclair.

6 Échantillonnage

L'échantillonnage doit être réalisé conformément à l'ISO 212. Le volume minimal de l'échantillon pour essai est de 50 ml.

NOTE Ce volume permet d'effectuer au moins une fois chacun des essais spécifiés dans le présent document.

7 Emballage, étiquetage, marquage et stockage

Ces rubriques doivent être conformes à l'ISO/TS 210 et à l'ISO/TS 211.

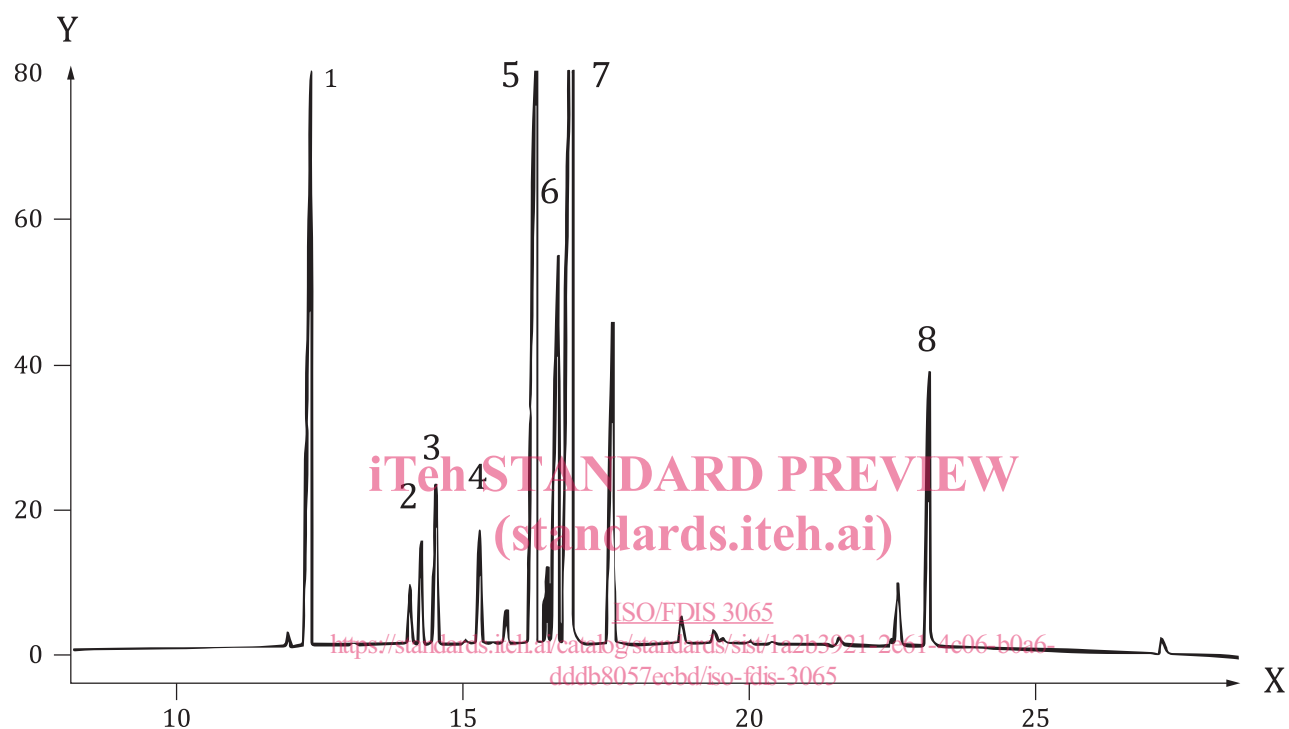
iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/FDIS 3065](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1a2b3921-2e61-4c06-b0a6-dddb8057ecbd/iso-fdis-3065)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1a2b3921-2e61-4c06-b0a6-dddb8057ecbd/iso-fdis-3065>

Annexe A (informative)

Chromatogrammes types de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse de l'huile essentielle d'*Eucalyptus*, type Australie



Identification des pics

- | | |
|---|------------------------|
| 1 | α -pinène |
| 2 | sabinène |
| 3 | β -pinène |
| 4 | α -phellandrène |
| 5 | limonène |
| 6 | <i>p</i> -cymène |
| 7 | 1,8-cinéole |
| 8 | α -terpinéol |

Légende

- | | |
|---|---------------------------|
| Y | réponse du détecteur (pA) |
| X | temps (min) |

Conditions opératoires

Colonne: capillaire, longueur 60 m, diamètre intérieur 0,25 mm
 Phase stationnaire: 35 %-phényl-65 %-méthylpolysiloxane [AT-35^a]
 Épaisseur du film: 0,25 μ m
 Température du four: Isotherme à 50 °C pendant 1 min, puis programmation de température de 50 °C à 120 °C à raison de 4 °C/min, puis programmation de température de 120 °C à 250 °C à raison de 8 °C/min, puis isotherme à 250 °C pendant 10 min
 Température de l'injecteur: 270 °C
 Température du détecteur: 300 °C
 Détecteur: à ionisation de flamme
 Gaz vecteur: hydrogène
 Volume injecté: 0,06 μ l
 Débit du gaz vecteur: 1 ml/min
 Rapport de fuite: 1/80

^a AT-35 est un exemple de produit approprié disponible sur le marché. Cette information est donnée à l'intention des utilisateurs du présent document et ne signifie nullement que l'ISO approuve l'emploi du produit ainsi désigné.

Figure A.1 — Chromatogramme type réalisé sur une colonne de polarité moyenne